



COMMUNE DE MARVAL
(Haute-Vienne)

tél : 05 55 78 71 04
mairie-marval@wanadoo.fr

1er octobre 2024

A l'attention des Marvalais.es,

-Vous avez entre 65 et 69 ans et êtes en résidence principale sur la Commune, M. le Maire et le Conseil Municipal vous convient au repas des Aînés.

-Vous avez 70 ans et plus et résidez principalement sur la Commune, vous pouvez bénéficier au choix du colis ou du repas.

Pour vous inscrire, merci de venir en Mairie ou d'envoyer le coupon joint ou d'adresser un mail aux coordonnées de contact avant le **31 octobre 2024**.